

# **Une description modulaire de l'organisation topicale d'un fragment d'entretien<sup>1</sup>**

**Eddy Roulet**

Université de Genève

<roulet@uni2a.unige.ch>

## **0. Modularité et complexité**

J'ai présenté dans des articles antérieurs certains apports de l'hypothèse modulaire à l'analyse des dialogues. Dans Roulet (1991 et 1995b), j'ai montré qu'il était nécessaire d'intégrer les différentes dimensions linguistiques, textuelles et situationnelles des dialogues qui avaient été décrites jusque-là, ainsi que leurs interrelations, dans une approche unifiée, et que l'hypothèse modulaire répondait à cette exigence. J'ai montré ensuite, dans Roulet (1995a), à propos du dialogue romanesque, qu'une telle approche permettait de rendre compte des structures de discours très hétérogènes. Enfin, dans Roulet (1995c), j'ai montré que l'hypothèse modulaire permettait de délimiter et de décrire avec plus de précision des dimensions du dialogue qui sont souvent confondues, comme les structures syntaxiques, hiérarchiques et référentielles.

J'aimerais insister aujourd'hui sur un autre apport de l'hypothèse modulaire, qui me paraît plus décisif que les précédents : la capacité de rendre compte de la complexité des différents plans d'organisation des dialogues en combinant des structures réduites à leurs éléments les plus simples. J'aimerais montrer, à propos de l'organisation topicale d'un fragment d'entretien, qu'il ne s'agit pas d'un processus élémentaire, pouvant être saisi par une simple description au fil et à fleur du discours, comme le préconisent les tenants de l'analyse conversationnelle, mais qu'il s'agit d'un processus complexe, faisant intervenir des notions complexes, qui ne peut

---

1. Les recherches présentées ici bénéficient de l'appui du Fonds national suisse de la recherche scientifique (subside 1214-043145.95). Je remercie les collaborateurs du projet, L. Filliettaz, A. Grobet, E. Miche, L. Perrin et C. Rossari pour leur contribution à nos discussions.

être décrit et expliqué de manière adéquate que comme le résultat du **couplage**<sup>2</sup> entre les informations issues de différents modules. Je m'en tiendrais ici à une description systématique des structures hiérarchique, relationnelle, informationnelle et référentielle, ainsi que des couplages entre celles-ci, mais il est évident que d'autres dimensions, en particulier les dimensions linguistiques, ainsi que les dimensions périodique et interactionnelle, peuvent intervenir dans l'organisation topicale.

Pour une présentation globale du modèle modulaire, je renvoie à Roulet (1991, 1995a, b et c). Je précise seulement que, dans la version actuelle, j'ai redéfini les trois composantes, **linguistique**, **textuelle** et **situationnelle**, qui sont constitutives de tout dialogue et réduit les modules à treize, selon le schéma de la Figure 1.

L'architecture globale du modèle est encore relativement floue et elle fait l'objet actuellement de recherches plus approfondies. Je rappelle qu'il s'agit d'une architecture hétérogène, autorisant des couplages entre tous les modules, mais qu'elle attribue une place centrale aux modules syntaxique, hiérarchique et référentiel, décrits en particulier dans Roulet (1995c) ; ce sont eux qui déterminent les structures portantes du discours et qui rendent compte de notre capacité de produire une infinité respectivement de phrases, de textes et de représentations mentales.

Dans une approche modulaire, chaque dimension est d'abord décrite de manière indépendante et réduite à ses éléments les plus simples ; cette première phase, de découplage, doit être complétée par une seconde phase, de couplage de ces dimensions, qui seule permet de rendre compte de la complexité des dialogues.

---

2. dans le sens dynamique indiqué par LEXIS : "mode d'association de générateurs, de récepteurs ou de résistances".

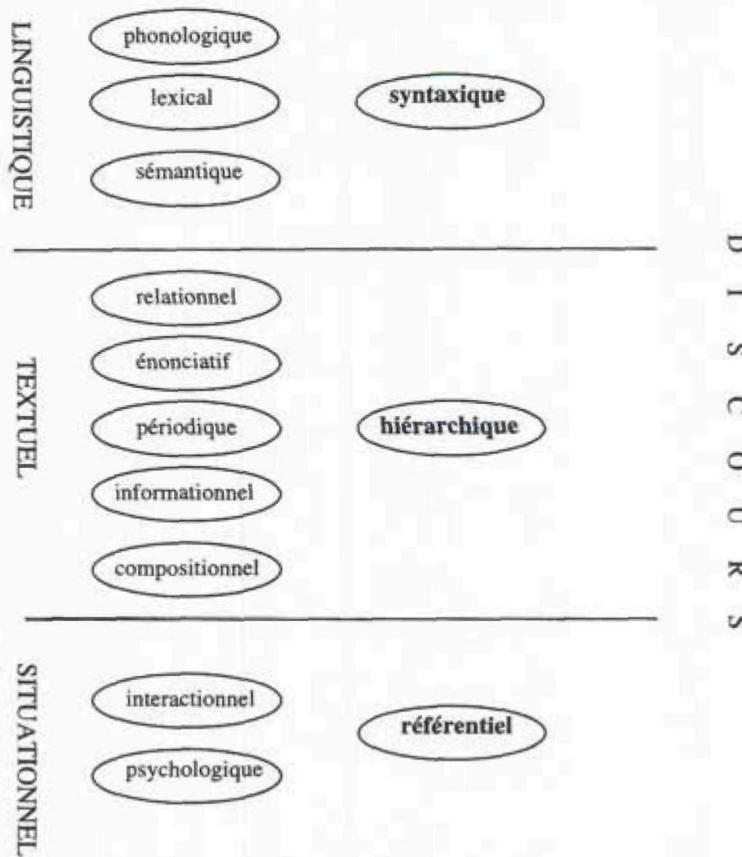


Figure 1

Je vais décrire ici l'organisation topicale d'un échange extrait d'un entretien radiophonique entre Jacques Chancel [JC] et Michelle Maurois [MM] (émission RADIOSCOPIE du 11 janvier 1980), dont j'avais proposé une première analyse dans Roulet (1981), et que je reproduis ici en transcription acte à acte (les points indiquent des pauses plus ou moins longues, le signe ↗ une clôture intonative ; les chevauchements sont marqués par le soulignement ; je précise qu'en cas de chevauchement, l'élément ignoré par le locuteur principal, comme le *oui* de la ligne 2, n'est

pas considéré comme un acte et ne sera pas pris en compte dans la structure hiérarchique ; il s'agit là d'un conflit de structuration, qui relève du module périodique) :

- C [1] Le philosophe Alain lui avait enseigné le devoir d'être heureux .
- M *Qui*
- C [2] *Vous* pensez qu'il l'a été ~ ... [question sur un ton dubitatif]
- M [3] Par moments e . certainement il a . il a été heureux . [4] j'crois qu'il a été heureux dans sa vie . littéraire [5] qu'il a eu de grandes joies ... [6] e dans sa vie privée il a eu .. sa part de . de difficultés et de malheurs e .. [7] e .. je ne sais pas si dans l'ensemble on peut qualifier sa vie de .. de vie heureuse [8] quand il a voulu écrire e . ses .. mémoires aux Etats-Unis pendant la guerre [9] il e .. il avait choisi un titre e .. [10] que . que . je n'sais plus exactement [11] enfin c'était . quelque chose comme *Une vie difficile* ou .. [12] et on lui a dit "Mais enfin c'est c'est vous n'avez pas l'droit d'écrire ça vous qui dès , le premier livre avez eu du succès" etc . [13] et alors en effet il n'a pas . il n'a pas . c'est ... il se considérait pas comme un homme qui avait été parfaitement heureux ~
- C [14] Non

Je décrirai tout d'abord séparément les structures hiérarchique, relationnelle, informationnelle et référentielle de ce fragment d'entretien, puis je traiterai des couplages entre celles-ci, afin de montrer qu'une approche modulaire permet de rendre compte de l'organisation topicale de manière à la fois plus précise et plus complète que des descriptions globales au fil du discours, comme celles développées jusqu'ici dans un cadre d'inspiration ethnométhologique (voir, pour un exemple tout récent, Berthoud 1996).

### 1. La structure hiérarchique

De toutes les dimensions du dialogue, la structure hiérarchique est sans doute, après l'organisation en tours de parole décrite par les ethnométhodologues, celle qui a été le mieux analysée, du moins dans le modèle genevois (cf. Roulet & al. 1985, Moeschler 1989). La dimension hiérarchique intègre, comme en syntaxe, un principe de récursivité qui permet d'engendrer une infinité d'échanges et d'interventions à partir d'un nombre réduit de constituants ; elle fournit la structure portante d'un texte ;

enfin, elle rend compte de l'importance relative des constituants textuels à différents niveaux.

Dans les travaux les plus récents (cf. Roulet 1995c), je distingue trois rangs de constituants de la structure hiérarchique textuelle : l'**échange**, l'**intervention** et l'**acte** (tel qu'il est défini dans Roulet 1991), qui constitue l'unité textuelle minimale, ainsi que trois types de rapports possibles entre ceux-ci : les rapports de **dépendance**, d'**interdépendance** et d'**indépendance**. Il y a rapport de dépendance lorsque la présence d'un constituant est liée à celle d'un autre (mais non l'inverse) : le constituant dépendant, qui peut être supprimé sans porter atteinte à la structure globale, est dit secondaire ou subordonné, l'autre est dit principal (voir le rapport entre l'acte subordonné [1] et l'acte principal [2]) ; il y a rapport d'interdépendance entre deux constituants qui ne peuvent exister l'un sans l'autre (ainsi les interventions de question et de réponse de cet échange) ; enfin, il y a rapport d'indépendance, lorsque la présence de chacun des constituants est indépendante de celle de l'autre (c'est le cas des interventions coordonnées formées des actes [9]-[11] et [12]).

Sur cette base, on peut dégager, pour cet échange, la structure hiérarchique représentée dans la Figure 2 :

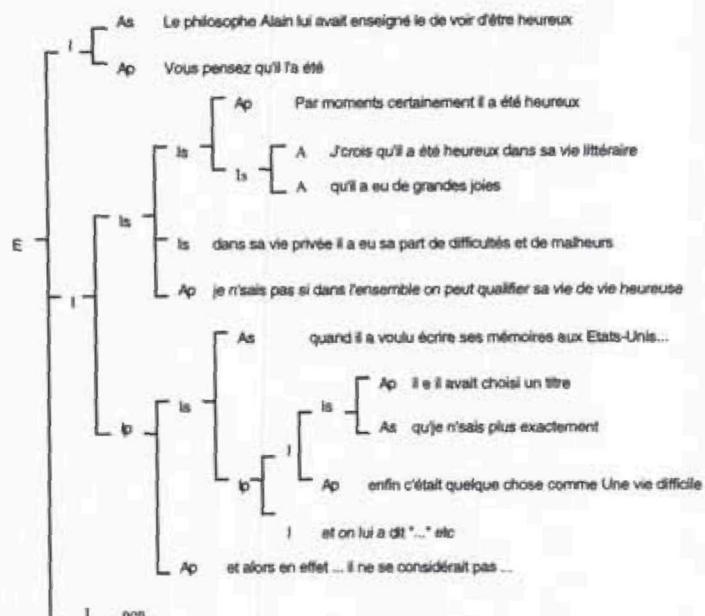


Figure 2

## 2. La structure relationnelle

En principe, il importe de bien distinguer de la dimension hiérarchique, qui décrit les rapports de dépendance entre les constituants du texte, la dimension relationnelle, qui décrit les **relations illocutoires initiatives et réactives** (requête, réponse, etc.) et **interactives** (argument, reformulation, etc.) entre les constituants du texte et des informations en mémoire discursive. Ces relations sont parfois indiquées par un marqueur de fonction illocutoire initiative, comme une forme interrogative, ou réactive, comme *en effet*, ou par un connecteur interactif comme *enfin* ou *alors*.

Ceci dit, il arrive fréquemment, ce qui nous avait dans un premier temps conduit à confondre ces deux dimensions (cf. Roulet 1981, Roulet & al. 1985), que l'information en mémoire discursive à laquelle un constituant est relié ait sa source dans le constituant antérieur. C'est précisément le cas pour l'échange décrit ici, ce qui nous permet, pour simplifier la présentation, d'indiquer ces relations dans le schéma de la structure hiérarchique (selon le principe introduit par Pires à paraître). Dans la Figure 3, ci-dessous, les

relations interactives et les relations illocutoires initiatives et réactives sont indiquées en italiques (*Q* = question, *I/R* = information-réponse, *E* = évaluation, *arg* = argument, *c-arg* = contre-argument, *prép* = préparation, *com* = commentaire, *spéc* = spécification, *reform* = reformulation).

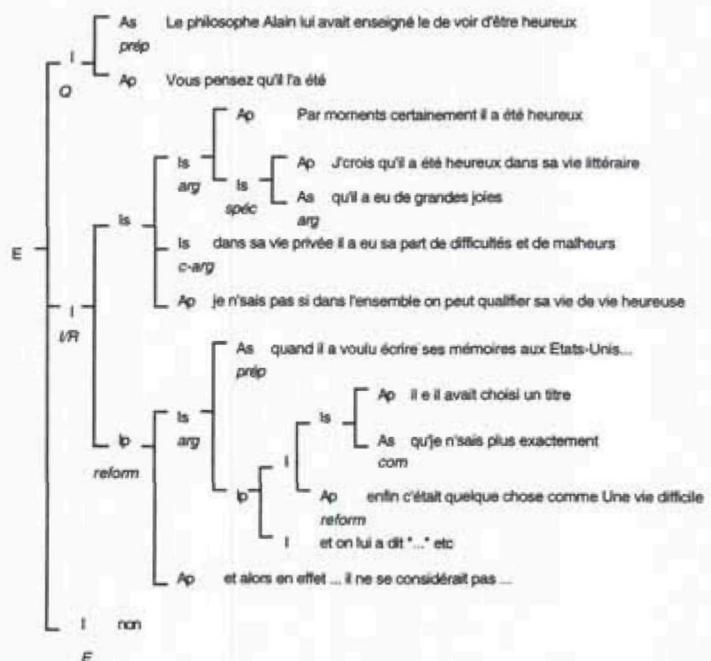


Figure 3

### 3. La structure informationnelle

Si la structure hiérarchique décrit les rapports de dépendance entre les constituants de l'échange et la dimension relationnelle les relations illocutoires ou interactives entre ces constituants et des informations en mémoire discursive, la structure informationnelle vise à saisir la **continuité du flux informationnel** (pour reprendre l'expression de Chafe 1994, 30), c'est-à-dire les enchaînements entre les informations qui sont activées successivement dans le texte.

La structure informationnelle ne doit pas être confondue avec l'organisation topicale, dont elle n'est qu'une des composantes. Les

approches des structures dites thématiques qui ont été développées jusqu'ici en linguistique, en particulier dans le cadre praguois, et qui présentent de nombreuses déficiences, comme l'a montré Mondada (1994), tout comme celles qui ont été développées par les ethnométhodologues, qui présentent sur les précédentes l'avantage de prendre en compte la dimension interactionnelle (cf. Berthoud 1996), ont les unes et les autres précisément pour défaut majeur de réduire l'organisation topicale à la structure informationnelle, ignorant le rôle des dimensions hiérarchique, relationnelle et référentielle.

Je vais tenter ici de caractériser la dimension informationnelle, conformément au principe de modularité, de manière simple et indépendante des autres dimensions textuelles, avant d'examiner les couplages entre celle-ci et les structures hiérarchique et référentielle. Seuls ceux-ci permettent de rendre compte de l'organisation topicale et de décrire des notions ou processus complexes comme ceux d'objet de discours principal ou secondaire, d'objet de discours premier ou dérivé, d'enchaînement topical à distance et de continuité informationnelle d'un dialogue.

Je m'inspire librement de ce qui me paraît utile dans les travaux antérieurs, en particulier de certaines propositions de Chafe (1994) ; je pense, avec ce dernier, qu'il est indispensable, comme pour le module relationnel (cf. Roulet 1991), de dépasser l'observation des enchaînements entre les seuls constituants du texte pour décrire les enchaînements entre ces constituants et des informations stockées en mémoire discursive (dans le sens de Berrendonner 1983, 1990), que celles-ci aient leur source dans l'avant-texte, dans le contexte ou dans des inférences tirées de l'un ou de l'autre.

Partant de la distinction établie par Chafe (1994, 53-56) entre informations inactive, semi-active et active (ou, mieux, activée) et de l'hypothèse qu'il formule selon laquelle une seule idée peut être activée à la fois ("only one idea constraint", 108-119), je pose que chaque acte introduit une information dite alors activée, et que l'introduction de cette information implique au moins un point d'ancre en mémoire discursive, sous la forme d'une information semi-active, qui peut être verbalisée ou non. Le point d'ancre peut donc être indiqué ou non par une trace (anaphore, expression

définie, etc.) dans l'acte qui introduit l'information activée ; il peut être identique au point d'ancre du constituant précédent et, s'il est nouveau, avoir sa source soit dans l'avant-texte, soit dans le contexte, soit dans une inférence de l'un ou de l'autre. Si, comme c'est souvent le cas, on ne trouve dans l'acte qui introduit une information activée aucune trace du point d'ancre de celle-ci dans la mémoire discursive, je fais l'hypothèse qu'on retient comme point d'ancre l'information semi-active la plus immédiatement accessible en mémoire discursive parce qu'elle a sa source dans l'avant-texte ou dans le contexte. Précisons, enfin, qu'on peut observer la présence, dans un acte, de plusieurs traces de points d'ancre en mémoire discursive, qui se situent à des niveaux différents.

La structure informationnelle d'une séquence de deux actes est représentée par le schéma de la Figure 4 :

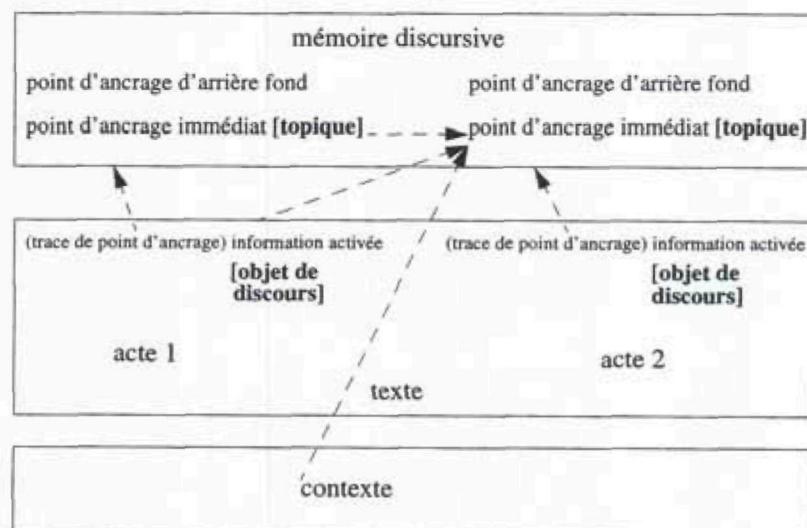


Figure 4

Pour éviter les confusions terminologiques constantes dans les dénominations de l'information activée dans un acte et de l'information semi-active qui en constitue le point d'ancre, j'utiliserais pour la première le terme d'**objet de discours** et pour la seconde le terme de **topique** (le

erme de **thème** étant réservé à l'analyse phrasique ou à l'analyse littéraire). Il est très important de bien distinguer le topique de l'objet de discours, bien que ces deux concepts soient souvent utilisés indifféremment l'un pour l'autre (sans doute parce que l'objet de discours d'un acte peut constituer le topique de l'acte suivant). Un topique, comme "heureux" pour l'acte [2], a sa source dans l'objet de discours de l'acte précédent : "le philosophe Alain avait enseigné le devoir d'être heureux", mais il ne se confond pas avec celui-ci (seul "heureux" est repris comme topique).

Dans l'échange entre JC et MM, qui porte sur le père de celle-ci, André Maurois [AM], la structure informationnelle est clairement marquée. On peut distinguer la ou les traces de points d'ancre en mémoire discursive, que j'indique en italiques pour le point d'ancre d'arrière fond de la séquence et en gras pour le point d'ancre le plus immédiat. Si le point d'ancre n'est pas marqué par une reprise lexicale ou pronominale, on retient par défaut l'information semi-active qui est la plus accessible en mémoire discursive parce qu'elle a sa source dans l'avant-texte ou le contexte immédiats. Dans la description suivante, les points d'ancre immédiats en mémoire discursive sont indiqués entre crochets droits après la trace, ou, en l'absence de trace, entre parenthèses, au début de l'acte :

- [1] C Le philosophe Alain *lui* avait enseigné le devoir d'être heureux .
- [2] *Vous pensez qu'il l'[heureux] a été*
- [3] M Par moments *e* certainement *il a . il a été heureux* .
- [4] *j'crois qu'il a été heureux* dans sa vie littéraire
- [5] (*heureux dans sa vie littéraire*) *qu'il a eu de grandes joies ...*
- [6] *e dans sa vie privée il a eu . sa part de . de difficultés et de malheurs e ..*
- [7] *e .. je ne sais pas si dans l'ensemble on peut qualifier sa vie de .. de vie heureuse*
- [8] (*qualifier sa vie de vie heureuse*) quand *il a voulu écrire e . ses ..mémoires aux Etats-Unis pendant la guerre*
- [9] (*ses Mémoires*) *il e .. il avait choisi un titre e ..*
- [10] *que . que . [le titre] je n'sais plus exactement*
- [11] *enfin c' [le titre] était . quelque chose comme Une vie difficile ou*
- [12] *et on lui a dit "Mais enfin c'est vous n'avez pas l'droit d'écrire ça [Une vie difficile]*  
*vous qui dès . le premier livre avez eu du succès" etc .*
- [13] *et alors en effet il n'l'a pas . il n't'a pas . c'est ... il se considérait pas comme un homme qui avait été parfaitement heureux ↗*
- [14] C (*il ne se considérait pas comme...*) Non

Ainsi, dans l'acte [1], l'anaphore *lui* renvoie au point d'ancrage en mémoire discursive qui est à l'arrière-fond de toute cette partie du dialogue : "André Maurois" ; dans le deuxième, la première anaphore, *il*, renvoie au même point d'ancrage, et la seconde, *l'*, à un point d'ancrage en mémoire discursive plus immédiat, puisqu'il a sa source dans l'information de l'acte antérieur : "être heureux". On retrouve les mêmes points d'ancrage pour le troisième et le quatrième actes.

A partir de cette analyse, on peut décrire les différents modes d'enchaînement entre les constituants de cet échange. Ainsi, nous avons observé que le topique de l'acte [2] : "heureux" est une reprise partielle de l'objet de discours de l'acte antérieur ("le philosophe Alain avait enseigné le devoir d'être heureux"). On peut parler alors d'**enchaînement linéaire** (voir aussi les enchaînements entre les actes [4] et [5], [7] et [8], et [9] et [10]). Ensuite, on observe que les actes [3] et [4] s'appuient sur ce même topique : on parle alors d'**enchaînement à topique constant**. (voir aussi l'enchaînement entre les actes [10] et [11]). Dans tous ces exemples, l'enchaînement topical est local. Ce n'est pas le cas pour le septième acte, dont le topique reprend l'objet de discours introduit par le deuxième acte : "évaluer le bonheur d'AM" ; on peut parler alors d'**enchaînement à distance** (il en va de même pour le topique de la réponse finale, qui reprend l'objet de discours de la question initiale).

Une telle analyse linéaire de la structure informationnelle, au fil du dialogue, permet seulement de décrire les points d'ancrage des informations activées dans les actes successifs, ainsi que les différents modes d'enchaînement entre celles-ci. Elle ne permet pas de distinguer l'objet de discours qui paraît intuitivement occuper une place centrale dans l'échange (ce que Simeoni & Fall 1992 appellent le thème discursif), comme, ici, le bonheur, de ceux qui paraissent accessoires (comme la vie littéraire, les Mémoires, ou le titre des Mémoires), ni de rendre compte des enchaînements topicaux à distance. Pour cela, il faut coupler les informations issues des modules hiérarchique et informationnel.

Elle ne permet pas non plus de rendre compte des relations d'implication entre ces objets de discours (ce qui est traité par Chafe 1994 en termes de topiques et de sous-topiques à différents niveaux ; ainsi entre les Mémoires et le titre), ni d'expliquer ce qui fonde les enchaînements (par

exemple le lien entre bonheur, vie et Mémoires). Pour cela, il faut coupler l'organisation informationnelle, telle qu'elle a été décrite ci-dessus, avec la structure référentielle, que j'examinerai au chapitre suivant.

Enfin, l'analyse de la structure informationnelle ne rend pas compte des choix de l'interlocuteur parmi les différents enchaînements possibles à chaque étape de la formulation d'une réponse à une question délicate. Pour saisir cette dimension stratégique, à la fois dynamique et individuelle, du dialogue, il faut coupler l'organisation informationnelle avec les dimensions hiérarchique, relationnelle et référentielle. J'y reviendrai après avoir traité succinctement de la dimension référentielle.

#### 4. La dimension référentielle

Cette dimension, qui n'a guère été étudiée jusqu'ici, du moins pour ce qui concerne les dialogues, sinon partiellement par Bange (1992), traite d'une part du monde, tel qu'il est perçu et construit par les interlocuteurs, dans lequel le dialogue s'insère, et d'autre part du monde, toujours tel qu'il est perçu et construit par les interlocuteurs, dont le dialogue parle. Dans une conception cognitiviste du référentiel, ces mondes peuvent être analysés en **représentations mentales**, de type **praxéologique**, pour les actions, et de type **conceptuel**, pour les êtres et les choses. Selon Desclés (1995, 10), "les représentations mentales et les opérations mentales sont construites par abduction à partir d'indices (traces) identifiables. Elles ne sont pas directement observables mais sont reconstructibles (par l'observateur et le conceptualisateur)" (voir Roulet 1995c pour une première description des représentations praxéologiques et conceptuelles liées à l'achat d'un livre dans une librairie, et la contribution de Filliettaz dans ce fascicule).

Tout dialogue active généralement chez les interlocuteurs, d'une part des **représentations praxéologiques** liées à des activités spécifiques, comme celles des procédures à suivre pour demander un conseil, acheter un livre, ou obtenir une consultation (voir les propositions de Bange 1992 et de Roulet 1995 et à paraître), ainsi que des représentations praxéologiques générales, sous-jacentes à toute interaction, comme le schéma de négociation décrit dans Roulet & al. (1985) et Roulet (1988 et 1992), et, d'autre part, des **représentations conceptuelles** comme celles d'un livre, d'un rendez-vous ou d'un problème de santé (voir Roulet 1995c et à paraître,

et Filliettaz ici-même). Ces représentations mentales, qui peuvent être figurées respectivement par des organigrammes et par des schémas prototypiques ou arborescents, ne sont ni figées, raison pour laquelle j'écarte les notions traditionnelles de schéma d'action, de script ou de scénario, ni identiques chez tous les interlocuteurs : elles évoluent sans doute au fil des expériences discursives, et à des degrés divers chez un profane, comme le client d'un libraire ou d'un kinésithérapeute, et chez des spécialistes d'un type de pratique discursive et de problème, comme le libraire ou le kinésithérapeute et sa réceptionniste (cf. Roulet 1995c et à paraître).

Le fragment analysé ici fait nécessairement intervenir, chez les interlocuteurs, d'une part, outre la représentation praxéologique de ce type d'entretien, que nous ne pouvons développer ici, la représentation praxéologique de la négociation, puisqu'il s'agit d'une demande d'évaluation délicate et, d'autre part, puisque l'objet à évaluer est le bonheur d'un écrivain, les représentations conceptuelles de l'évaluation, du bonheur et des Mémoires.

La représentation praxéologique de la négociation peut être décrite dans l'organigramme suivant (dont les différents parcours sont commentés dans Roulet 1988 et 1992) :

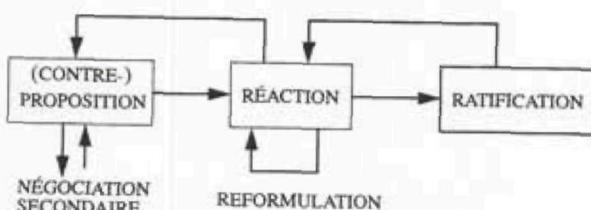


Figure 5

Une négociation est un processus dynamique, qui ne peut progresser que si la complétude dite monologique de chaque étape est satisfaite (on ne peut réagir à une proposition ou ratifier une réaction que si celles-ci sont claires et complètes). Par conséquent, une proposition, une réaction ou une ratification peu claires, incomplètes, vont donner lieu à l'ouverture de négociations secondaires pour clarifier le point nécessaire au développement de la négociation principale (voir les interactions décrites

(ans Roulet 1995c et à paraître). Pour éviter cette situation embarrassante, le locuteur peut de lui-même, s'il considère sa première formulation comme peu claire ou incomplète, la reformuler, comme le fait ici MM pour sa réponse à une question particulièrement délicate. Enfin, on ne peut clore la négociation que par un accord (à la limite, un accord sur le fait qu'il est impossible de s'entendre). Une réaction ou une ratification négatives donnent donc lieu généralement à des relances de la proposition ou de la réaction antérieures, comme le fera JC dans l'échange suivant immédiatement celui que nous analysons ici (cf. Roulet 1981).

Pour les représentations conceptuelles d'EVALUATION, de BONHEUR et de MEMOIRES, je me contenterai d'en indiquer ici de manière informelle les composantes qui sont activées dans cet échange, renvoyant à Filliettaz (ici-même) pour une discussion plus approfondie des types et formes de ces représentations. La représentation conceptuelle d'EVALUATION fait manifestement intervenir les concepts d'AUTEUR, de DESTINATAIRE, d'OBJET et de MOTIF, et je me contente de la schématiser ainsi :



Figure 6

La représentation de BONHEUR (concept générique recouvrant toute l'échelle du bonheur au malheur) intègre certainement les concepts de PERSONNE (ou PATIENT), de DEGRE, de PERIODE, et de MOTIF, et la représentation de MEMOIRES comprend au moins les concepts d'OBJET, de TITRE et de REACTION, que je schématise ainsi :

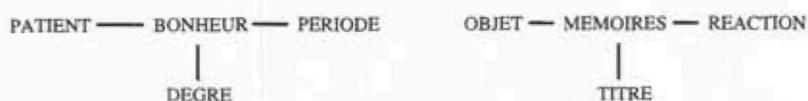


Figure 7

Ces représentations mentales, qui sont activées et co-construites à l'occasion d'une interaction, se combinent dans ce que j'appelle des **réseaux de représentations**, qui permettent de rendre compte de la continuité informationnelle du dialogue. Ainsi, la représentation conceptuelle d'**EVALUATION** est liée à celle de **BONHEUR** par le composant **OBJET**, la représentation de **BONHEUR** à celle de **VIE** par le composant **PERIODE**, et celle de **VIE** à **MEMOIRES** par le composant **OBJET**. J'y reviendrai sous 5 et 6.

### **5. Le couplage entre les dimensions hiérarchique et informationnelle**

Le couplage des structures hiérarchiques et informationnelles permet de rendre compte de deux propriétés importantes de l'organisation topicale des dialogues : la distinction entre objet de discours principal et objet de discours secondaire et les enchaînements topicaux à distance.

Sur le premier point, on aimerait pouvoir rendre compte de l'intuition selon laquelle l'objet de discours principal de l'échange est "le bonheur d'AM", alors que "sa vie" est un objet de discours secondaire par rapport au précédent, ou encore que "de grandes joies" est un objet de discours secondaire par rapport à "dans sa vie littéraire". Or, cela n'apparaît pas dans la structure informationnelle, qui est linéaire et situe toutes les informations successivement activées sur le même plan. Mais si l'on couple structure informationnelle et structure hiérarchique, la place occupée dans la structure hiérarchique par le constituant porteur de l'objet de discours indique clairement si celui-ci occupe une place principale ou secondaire dans l'échange. Les notions d'objets de discours principal et secondaire, comme les notions de constituants principal et subordonné, sont donc des notions relatives à un niveau de la structure du texte.

Sur le second point, on aimerait pouvoir aussi rendre compte de l'intuition selon laquelle on peut supprimer les constituants subordonnés sans porter atteinte à la structure globale de l'échange et relier directement ces actes [2] et [13], sans rupture de continuité, comme dans l'échange réduit suivant :

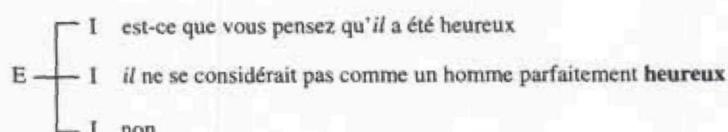


Figure 8

En dépit de la distance, cet enchaînement topical est rendu possible par le fait que les deux constituants concernés se situent au même niveau hiérarchique dans la structure de l'échange. Il faut donc admettre que la facilité d'accès à un point d'ancrage en mémoire discursive n'est pas seulement déterminée par la proximité immédiate dans la linéarité du texte, mais qu'elle peut l'être aussi par la proximité à un rang donné de la structure hiérarchique de l'échange.

#### 6. Le couplage entre les dimensions référentielle et informationnelle

La structure informationnelle, telle que je l'ai analysée précédemment, décrit les enchaînements qu'on peut observer au fil du texte, elle n'explique pas ce qui rend possible ces enchaînements. Pour prendre un exemple simple, il ne suffit pas de noter que *qu'il a eu de grandes joies* enchaîne sur le topique : "a été heureux dans sa vie littéraire", ou que *quand il a écrit ses Mémoires* enchaîne sur un topique : "sa vie", et *il avait choisi un titre* enchaîne sur un topique : "ses Mémoires", qui ont leur source dans l'objet de discours de l'acte antérieur ; il faut encore expliquer ce qui autorise ces enchaînements. Cela passe nécessairement par le couplage des structures informationnelle et référentielle, c'est-à-dire par la mise en relation des structures informationnelles avec respectivement les représentations conceptuelles d'EVALUATION, qui fait intervenir MOTIF, et de MEMOIRES, qui fait intervenir OBJET et TITRE. Seules ces informations référentielles permettent d'expliquer les enchaînements observés.

D'une manière plus générale, on peut faire l'hypothèse que toute interaction particulière active et combine dans l'esprit des interlocuteurs un certain nombre de représentations mentales, praxéologiques et conceptuelles, pour constituer des **réseaux de représentations** plus ou moins concordants. Ainsi, le réseau de représentations activé par l'évaluation du bonheur d'un écrivain comprend d'une part le schéma praxéologique de la négociation, avec ses différentes phases (DEMANDE, EVALUATION, RATIFICATION) et, d'autre part, les représentations conceptuelles de l'EVALUATION, du BONHEUR et des MEMOIRES, avec leurs différentes composantes. L'articulation entre ces différentes représentations constitue le réseau de représentations sous-jacent à notre dialogue, dont on peut donner une première esquisse, très simplifiée, dans le schéma suivant :

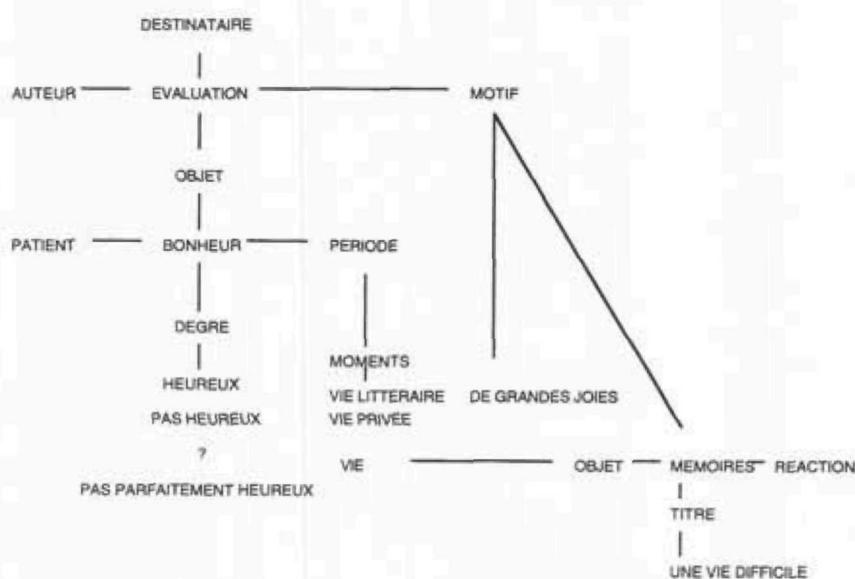


Figure 9

C'est ce réseau de représentations qui rend compte de la continuité du flux informationnel dans notre échange. On peut montrer en effet que la structure informationnelle que j'ai décrite précédemment est en fait la projection d'un parcours de ce réseau de représentations, ici de BONHEUR (acte 1) à

EVALUATION DU BONHEUR D'AM (acte 2), d'un premier DEGRE, HEUREUX, pendant une certaine PERIODE (acte 3), spécifiée par DANS SA VIE LITTERAIRE (acte 4), EVALUATION fondée sur un certain MOTIF, DE GRANDES JOIES (acte 5), pour passer à un second DEGRE, PAS HEUREUX pendant une autre PERIODE, DANS SA VIE PRIVEE (acte 6), et aboutir à un point d'interrogation quant au DEGRE de bonheur dans l'ensemble de sa VIE (acte 7). Ce point d'interrogation conduit à évoquer un autre MOTIF susceptible de fonder l'évaluation : les MEMOIRES (acte 8), portant un TITRE (acte 9), qui se révèle être directement pertinent : UNE VIE DIFFICILE (acte 11). De TITRE, on observe une dérive vers la REACTION qu'il a suscitée à l'époque (acte 12), dérive vite interrompue pour revenir à l'EVALUATION DU BONHEUR D'AM (acte 13). Seul l'acte 11 n'a pas de place dans le réseau, mais il s'agit d'un acte, le commentaire, qui peut se greffer sur n'importe quel concept de n'importe quel réseau.

On passe ainsi d'une simple description des enchaînements, au niveau du module informationnel, à une explication, qui est fondée sur le couplage des structures relevant des modules informationnel et référentiel, chacun des enchaînements observés en surface pouvant être rapporté à une relation entre des composants des représentations praxéologiques et conceptuelles qui constituent le réseau de représentations activé par ce dialogue.

#### **7. La dynamique de la progression topicale, telle qu'elle ressort du couplage entre les dimensions informationnelle, hiérarchique, relationnelle et référentielle**

Le couplage des informations informationnelle, hiérarchique et référentielle m'a permis jusqu'ici de décrire et de motiver la continuité informationnelle de ce fragment d'entretien. Il reste à décrire et à motiver les choix faits par les interlocuteurs, parmi les différents enchaînements possibles, dans la progression topicale. Je vais tenter de montrer qu'il est possible de le faire au fil du dialogue de manière tout à la fois élaborée et précise, en couplant les informations fournies par le module référentiel qui, avec le processus de négociation, est au cœur de cette dynamique, avec celles fournies par les modules hiérarchique, relationnel et informationnel. Je ferai allusion parfois à des informations fournies par des modules qui n'ont pu être traités ici, en particulier les modules linguistiques, pour ce qui concerne la forme des reprises (voir la contribution de Grobet, *ici-même*), et le module

interactionnel (pour le traitement des rapports de faces entre les deux interlocuteurs dans cet entretien).

Dans l'intervention initiale de question, JC s'appuie sur un point d'ancrage d'arrière-fond d'un large fragment de cet entretien, "AM", indiqué par *lui*, pour introduire un premier objet de discours : "Le philosophe avait enseigné le devoir d'être heureux" ; il s'agit d'un objet de discours secondaire, dont il extrait, par un enchaînement linéaire, le topique "heureux", indiqué par le pronom *l'*, de la question. On peut donc émettre l'hypothèse que l'introduction de l'objet de discours secondaire avait pour fonction de préparer l'introduction de l'objet de discours principal de cette intervention de question : "le bonheur dans la vie d'AM".

Il s'agit là d'un objet de discours particulièrement complexe et délicat : il n'est guère facile d'évaluer le bonheur, a fortiori celui de quelqu'un d'autre, surtout s'il s'agit de son propre père, et si en plus la question est dubitative (pour des motifs de préservation de la face familiale qui relèvent du module interactionnel, dont je n'ai pu traiter ici ; voir Roulet 1981). MM accepte cet objet de discours, puisqu'elle le reprend, par un enchaînement à topique constant, comme point d'ancrage immédiat de sa réponse : *a été heureux*, mais elle choisit de le traiter par étapes, comme le montrent le premier objet de discours qu'elle introduit : "par moments", ainsi que les structures hiérarchique et relationnelle de sa réponse.

Dans un premier temps, elle introduit à partir de ce topique, toujours repris lexicalement par *a été heureux*, un objet de discours à la fois secondaire et dérivé (de l'objet de discours "le bonheur dans la vie d'André Maurois") : "dans sa vie littéraire", puis, dans un enchaînement linéaire, comme motif à l'appui de celui-ci, un objet de discours secondaire (par rapport au précédent) : "de grandes joies". L'ensemble va dans le sens d'une première réponse plutôt positive à la question initiale, mais il s'agit d'une réponse partielle, qui ne satisfait pas à la complétude monologique.

De toute manière, l'introduction des objets de discours "par moments" et "dans sa vie littéraire" annonçait, ou appelait, un complément. Aussi MM complète sa réponse en ancrant dans un topique "dans sa vie privée", qui est dérivé lui aussi de l'objet de discours principal de la question (le bonheur dans la vie d'André Maurois), un nouvel objet de discours : "part de

difficultés et de malheurs", qui va plutôt dans le sens d'une réponse négative. Elle aboutit ainsi à une situation embarrassante, puisque les deux informations qui constituent sa réponse présentent des orientations argumentatives opposées (comme le confirme la possibilité d'introduire le connecteur contre-argumentatif *mais* devant *sa vie privée*). MM tente bien alors de donner une réponse globale à la question initiale en remontant au topique ancré dans l'objet de discours principal de la question : "le bonheur dans la vie d'AM", mais elle ne peut qu'introduire l'objet de discours : "je ne sais pas si dans l'ensemble", et aboutit ainsi manifestement à une réponse qui ne satisfait pas au principe de complétude.

MM est donc contrainte, si l'on se réfère à la représentation praxéologique de la négociation, de reformuler sa réponse pour répondre de manière satisfaisante à la question. Pour sortir de l'impasse argumentative, elle doit chercher d'autres motifs qui permettraient de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre et de formuler une réponse plus claire. D'où le recours à un nouvel objet de discours secondaire, qui peut être relié au topique "vie", si l'on se réfère au réseau de représentations : "les Mémoires" ; cet objet de discours est repris implicitement comme point d'ancrage d'un nouvel objet de discours secondaire et dérivé : "le titre" ; celui-ci va d'abord servir de point d'ancrage, comme l'indique le pronom relatif, pour l'introduction d'un commentaire métadiscursif, puis dans un enchaînement à topique constant, indiqué par *c'*, pour l'introduction de l'objet de discours "Une vie difficile", qui fournit enfin le motif permettant de formuler une réponse claire à la question initiale. A ce point, il est intéressant de noter que MM, comme si elle se laissait entraîner par cette amorce de récit sur l'histoire des Mémoires, privilégie un enchaînement local linéaire sur le contenu du titre, indiqué par *ça*, pour introduire un objet de discours secondaire et dérivé guère pertinent dans son argumentation : "la réception de ce titre" ; mais elle se rend compte immédiatement de cette dérive et elle la coupe net, par un *etc.* et *alors en effet* qui marque clairement un retour au niveau hiérarchique principal de la question. Elle introduit alors, par un enchaînement à distance marqué par *heureux* sur le topique issu de l'objet de discours de la question principale, un objet de discours "pas parfaitement", qui permet de produire une réponse satisfaisant à la contrainte de complétude, objet de discours et réponse d'ailleurs ratifiés par le *non* (correspondant à un *bon*) de JC.

### 8. Conclusion

J'ai tenté de montrer dans cet article, à propos d'un fragment d'entretien, qu'une approche modulaire permettait tout à la fois de décrire de manière indépendante, et précise, certaines dimensions constitutives du dialogue, ici les dimensions référentielle, hiérarchique, relationnelle et informationnelle, et de rendre compte d'un processus complexe, l'organisation topicale, par les couplages entre ces différentes dimensions.

Le double travail de découplage et de couplage, qui doit être étendu à toutes les dimensions situationnelles, textuelles et linguistiques, que j'ai esquissé ici, me paraît être le seul à même de dépasser, tout en intégrant leurs apports, les descriptions ponctuelles et informelles des approches développées jusqu'ici en analyse conversationnelle et en analyse du discours, afin de rendre compte de manière systématique d'objets aussi complexes que les dialogues.

### Références bibliographiques

- BANGE P. (1992), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Crédif, Hatier, Didier.
- BERRENDONNER A. (1983), "Connecteurs pragmatiques et anaphore", *Cahiers de linguistique française* 5, 215-246.
- BERRENDONNER A. (1990), "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- BERTHOUD A.-C. (1996), *Paroles à propos, approche énonciative et interactive du topic*, Paris, Ophrys.
- CHAFE W. (1994), *Discourse, Consciousness, and Time*, Chicago, University of Chicago Press.
- DESCLÉS J.-P. (1995), "Langues, langage et cognition : quelques réflexions préliminaires", *ARBA* 3, 1-32.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1992), *Les interactions verbales*, t. II, Paris, Colin.
- MOESCHLER J. (1989), *Modélisation du dialogue*, Paris, Hermès.
- MONDADA L. (1994), *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir*, Lausanne, Université.

- IRES M. (à paraître), *Estratégias de negociação discursiva entre adolescentes*, thèse, Université de São Paulo.
- ROULET E. & al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang, 3ème éd. 1991.
- ROULET E. (1981), "Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", *Etudes de linguistique appliquée* 44, 7-39.
- ROULET E. (1988), "Variations sur la structure de l'échange langagier dans différentes situations d'interaction", *Cahiers de linguistique française* 9, 27-37.
- ROULET E. (1991), "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours", *Cahiers de linguistique française* 12, 53-81.
- ROULET E. (1992), "On the Structure of Conversation as Negotiation", in SEARLE J.R. & al., (*On*) *Searle on Conversation*, Amsterdam, J. Benjamins, 91-99.
- ROULET E. (1995a), "L'analyse du dialogue dans une approche modulaire des structures du discours : l'exemple du dialogue romanesque", in HUNDNSURSCHER F. & WEIGAND E. (eds), *Future Perspectives of Dialogue Analysis*, Tübingen, Niemeyer, 1-34.
- ROULET E. (1995b), "Vers une approche modulaire de l'analyse de l'interaction verbale", in VÉRONIQUE D. & VION R. (éds), *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 113-126.
- ROULET E. (1995c), "Etude des plans d'organisation syntaxique, hiérarchique et référentiel du dialogue : autonomie et interrelations modulaires", *Cahiers de linguistique française* 17, 123-140.
- ROULET E. (à paraître), "Dialogism and Modularity : the Topical Organization of Dialogues", in CMEJKOVA S. & al. (Hrsg.), *Dialoganalyse VI. Referate der 6. Arbeitstagung, Prag 1996*, Tübingen, Niemeyer.
- SCHMALE-BUTON E. & SCHMALE G. (1984), *Conversations téléphoniques*, Bielefeld.
- SIMEONI D. & FALL K. (1992), "Tâtonnements énonciatifs, appropriation/désappropriation notionnelle, lieux de négociation et de conflit dans l'énonciation en situation d'entretien", *Revue québécoise de linguistique* 22, 203-238.